

Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du mardi 12 novembre 2024.

Monsieur STUDER, directeur de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Celui-ci informe les membres présents qu'un mail avec pièce jointe en date du 04 novembre 2024 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2023/2024 comme inscrits dans les statuts de l'association. 17 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale (Voir feuille d'émargement) dont 2 parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Lecture du dernier compte-rendu de l'AG 14 du novembre 2023
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

1° Lecture du PV de l'AG 2023.

Lecture du PV de l'AG 2023 par M STUDER, Président de l'Association. Pas d'observation. Le Président passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2° Rapports financiers présentés par la trésorière.

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de l'association aux nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2023 au 31 août 2024. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte toutes les explications souhaitées aux observations des personnes intervenantes. Elle demande d'être plus réactifs pour les collectes d'argent en cours d'année et surtout de ne pas oublier le reçu d'état de remise d'argent.

Le bilan comptable 2023/2024 présente un excédent de **2 734.66 €** à nouveau positif après un exercice financier 2022/23 assez difficile.

A noter ; un produit exceptionnel (subvention communale de classe de découverte 22/23) de 1300 €, réglée aux PEP de Colmar, finalement récupéré auprès de la Mairie de Riedisheim après l'envoi des justificatifs de la dépense. Également une subvention de 1301.95 € du Rectorat pour les activités culturelles transfrontalières et en langue régionale engagées par les classes bilingues de cycle 3.

La trésorière remercie les parents d'élèves et enseignants pour leurs engagements et leurs initiatives.

3° Rapport des réviseurs aux comptes.

La révision des comptes 2023/2024 a eu lieu le jeudi 17 octobre 2024. Elle a été effectuée dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, Mmes Cordier et Mme Liebenguth, de M. STUDER, directeur de l'école Lyautey et de Mme Luydlin, trésorière de l'association. **Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/23 au 31/08/24.** Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement personnel. **Vote à l'unanimité.**

4° Election du nouveau Bureau.

5 enseignants candidats : Mmes. Bailly, Chezeau, Del Do et Luydlin, et M. Studer.
Pas de parents d'élèves volontaires. Mme Vetter se présentant comme réviseur aux comptes.
Vote à l'unanimité.

5° Réviseurs aux comptes.

Mme Liebenguth, enseignante, et donc Mme Vetter, parent d'élève APERE, se portent **volontaires pour la révision des comptes 2024/2025. Vote à l'unanimité.**

6° Questions diverses

- Pas de **projet de classe de découverte** pour cette année scolaire 2024/2025.
- Sorties ski** pour 2 classes durant l'année scolaire 24/25. Une réunion de préparation avec les enseignants de l'**école du centre de Rixheim et l'AOS de Rixheim** est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. **Votée à l'unanimité.**
- Participation de principe de l'AOS pour un **projet cinéma « Rock auf den Schulhof» pour les élèves de 2 classes bilingues de l'école LYAUTEY**. Votée à l'unanimité.
- Participation de principe de l'AOS pour un **projet concert au théâtre de Mulhouse**. Votée à l'unanimité.
- Participation de principe pour les 10 classes investies **dans le projet Ecole et Cinéma**. Votée à l'unanimité.
- Participation de principe pour une animation de 6 séances «**Canoë Kayak** » concernant une classe de CM2. **Votée à l'unanimité.**

L'Assemblée générale s'achève à 17h50

Le président de séance

Le secrétaire